

## En feuilletant Exquemelin : le cas de Roc le Brésilien

par Raynald Laprise

De son vivant, figure mineure de la petite communauté des capitaines flibustiers de la Jamaïque et de Saint-Domingue, Roc surnommé le Brésilien a acquis un statut quasiment légendaire aux côtés de ses contemporains Morgan et L'Olonnaïs, et ce grâce aux écrits du chirurgien français Exquemelin. Son portrait tel qu'imaginé par un illustrateur (fig. 1) au service du libraire amstellodamois Ten Hoorn, le premier éditeur d'Exquemelin,<sup>1</sup> ne laisse pas d'être impressionnant. Avec un peu d'imagination, on pourrait y décerner l'homme cruel et sanguinaire dépeint par le texte qu'il illustre ce portait. L'éditeur français, lui, a dédaigné d'illustrer ce personnage — aussi bien que les autres d'ailleurs —, lui préférant cette description beaucoup plus sobre :

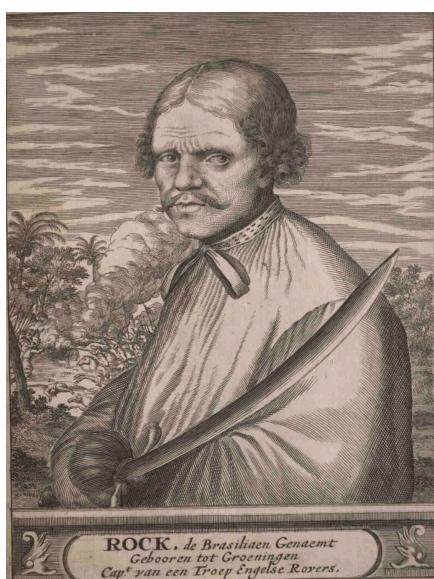


Fig. 1 — Portrait de Roc le Brésilien, *De Americaensche zee-roovers*, 1678  
© British Museum

« Il a l'air mâle, et le corps vigoureux, la taille médiocre, mais ferme et droite, le visage plus large que long, les sourcils et les yeux assez grands, le regard fier, et toutefois riant. »<sup>2</sup>

Ce n'est pas la seule différence entre les deux éditions quant à la vie du capitaine Roc<sup>3</sup>, même si le récit en demeure le même dans ses grandes lignes. L'analyse de ces différences servira de préambule à une étude plus large, qui pourrait se résumer par cette question : dans quelle mesure ce que rapporte Exquemelin à propos de ce flibustier est confirmé par d'autres sources contemporaines? Cette petite étude de cas, comme on pourrait l'appeler, s'inscrit quant à elle dans une approche critique globale concernant Exquemelin et son oeuvre, que j'expose dans un autre texte<sup>4</sup>.

### **Ce qu'en dit Exquemelin**

<sup>1</sup> A. O. Exquemelin, *De Americaensche zee-roovers* (Amsterdam: Jan Claesen ten Hoorn, 1678), [intercalé entre] p. 42-43.

<sup>2</sup> Alexandre Olivier Oexmelin, *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (Paris: Jacques Le Febvre, 1686), T. I, p. 240-241.

<sup>3</sup> C'est à dessein que j'utilise ici uniquement les éditions hollandaise (1678) et française (1686), puisque toutes les autres qui leur sont contemporaines sont dérivées de la première, et elles n'ajoutent rien concernant le personnage sous étude. En effet, les éditions allemande (1679), et espagnole (1681), ainsi que l'une des deux premières anglaises (Malthus, 1684), sont traduites de l'édition originale hollandaise, et l'autre édition anglaise (Crooke, 1684) l'est de l'espagnole.

<sup>4</sup> Raynald Laprise, *Nouvelles perspectives pour l'étude d'Exquemelin*, ni publié ni diffusé.

Le chirurgien français fait naître Roc dans la ville de Groningue, chef-lieu de l'une des sept provinces formant alors la république des Provinces-Unies des Pays-Bas. Il en serait parti avec ses parents, qui étaient marchands, pour aller vivre au Brésil, après que les Néerlandais eurent enlevé cette colonie aux Portugais. Lorsque ces derniers reprirent le Brésil, Roc, dont les parents étaient entretemps décédés, avait été l'un des colons néerlandais qui en partirent.<sup>5</sup> Ce séjour brésilien est confirmé par une seule autre source, le témoignage d'un Indien de Campeche qui fut, des années plus tard, son prisonnier :

« Son capitaine s'appelle Roch [Roque], Hollandais, naturel du Brésil, comme celui-ci le dit lui-même, ce que le témoin lui a entendu dire plusieurs fois. »<sup>6</sup>

Ayant quitté l'Amérique du Sud après la reddition des Néerlandais, il serait allé s'établir, selon l'édition consultée, soit directement à la Jamaïque chez les Anglais,<sup>7</sup> soit après un séjour indéterminé dans les Petites Antilles françaises.<sup>8</sup> Or, cette seconde version est la plus vraisemblable. En effet, les Provinces-Unies perdirent le Brésil en 1654, et la même année, plusieurs réfugiés vinrent s'installer dans les îles françaises.<sup>9</sup> C'est sans compter que la Jamaïque ne fut prise que l'année suivante par les Anglais. Il demeure toutefois possible que Roc ait fait partie du milliers d'hommes recrutés par la flotte anglaise qui allait s'emparer de la Jamaïque, lors du passage de celle-ci à l'île Saint-Christophe, que les Anglais partageaient alors avec les Français.<sup>10</sup>

L'édition française d'Exquemelin relate qu'à la Jamaïque, Roc se fit flibustier, et qu'à son troisième voyage, l'équipage s'étant révolté contre son capitaine, lui donna le commandement d'une barque qu'ils avaient prise, et que quelques jours plus tard, Roc capture un navire espagnol assez riche qu'il mena à la Jamaïque, où il fut officiellement reçu comme capitaine.<sup>11</sup> L'édition hollandaise précise, quant à elle, que ce navire venait de la Nouvelle-Espagne. Elle confirme que Roc participa à la mutinerie contre son capitaine, mais elle ne dit pas combien de voyages il fit avant d'obtenir lui-même ce poste.<sup>12</sup> Toutes deux s'accordent pour décrire le caractère violent de Roc, surtout

---

<sup>5</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 238-239; et *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 42. Notons qu'il n'y a aucune référence à ses parents dans la seconde de ces éditions.

<sup>6</sup> AGI MEXICO/559/*Información sacada de los prisioneros del naufragio del capitán Roque*/fol. 1r-6r, déclaration de Juan Carreño, Mérida de Yucatan, 29 décembre 1669.

<sup>7</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 42.

<sup>8</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 239-240.

<sup>9</sup> Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François* (Paris: Thomas Jolly, 1667), T. I, p. 460-465.

<sup>10</sup> John F. Battick, « Richard Rooth's Sea Journal of the Western Design, 1654-55 », *Jamaica Journal*, 5 (1971), p. 3-22.

<sup>11</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 240.

<sup>12</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 42.

lorsqu'il était ivre, alléguant qu'il pouvait blesser grièvement ou même tuer toute personne lui cherchant querelle. Toutefois, ni dans l'une ni dans l'autre édition, l'auteur ne dit que cela s'était déjà produit, mais il le laisse supposer. Or, à Port Royal, la principal port et ville de la Jamaïque, si un homme en avait ainsi blessé ou assassiné un autre, d'autant plus sans raison, il aurait été écroué et traduit en justice, qu'il soit capitaine ou non.<sup>13</sup> Certes, un témoin confirme que Roch était très belliqueux<sup>14</sup>, mais cela ne signifie pas qu'il était un psychopathe pour autant. Opiniâtre et querelleur, il l'était assurément, car on en a la preuve par ailleurs, bien qu'elle vienne d'un ennemi personnel de Roc.<sup>15</sup>

Cet élément sert à en introduire un autre qui est, lui, bien avéré : sa grande cruauté, pour ne pas dire barbarie, envers les Espagnols.<sup>16</sup> Son plus grand crime aurait été, selon l'édition hollandaise, d'en avoir fait rôtir certains à la broche parce qu'ils refusaient de lui révéler où se trouvaient des porcs pour se ravitailler.<sup>17</sup> Suivant l'édition française, cela ne serait arrivé qu'une fois, et l'objectif était de faire avouer au supplicié, qui mourut à la suite de ce tourment, où il cachait son argent. Le même texte affirme également que plusieurs autres décédèrent des suites de tortures que Roc leur avait fait administrer, sans toutefois en préciser la nature.<sup>18</sup> Semblable cruauté n'était pas unique chez les flibustiers, et outre l'exemple de L'Olonnais fourni par Exquemelin lui-même, l'un des compatriotes de Roc, le capitaine David Martin, qui fut également son associé, avait lui aussi une réputation peu enviable à ce titre, comme le rapportait un gouverneur du Yucatan :

« C'est un grand scélérat qui a fait beaucoup de dommages en cette province, sans compter les grandes rigueurs qu'il a fait subir aux prisonniers, lesquelles sont contraires aux lois de la guerre. »<sup>19</sup>

Si l'administrateur espagnol se refuse à donner des détails des tortures infligées par flibustiers, ce n'est sans doute pas par pudeur, mais bien parce qu'elles étaient courantes et bien connues de tous en Amérique. Un habitant de la Jamaïque, qui s'en

<sup>13</sup> Cf. le cas de l'ancien capitaine George Brimacain; W. Noël Sainsbury, *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1675-1676, also Addenda, 1574-1674* (Londres: Her Majesty's Stationery Office, 1893), nos 645-646, et J. W. Fortescue, *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1677-1680* (Londres: Her Majesty's Stationery Office, 1896), no 17.

<sup>14</sup> AGI INDIFERENTE/2578/déclaration d'un Indien, espion de l'Anglais, Cartagena, 9 janvier 1669.

<sup>15</sup> D. van der Sterre, *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining* (Amsterdam: Jan ten Hoorn, 1691), p. 22-23.

<sup>16</sup> RA VgK 169/lettre du gouverneur Adolph Esmit à son homologue anglais de Nevis, Saint-Thomas 26 août/5 septembre 1683.

<sup>17</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 42.

<sup>18</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 241-242.

<sup>19</sup> AGI MEXICO/45/N.69B, lettre du gouverneur Francisco Fernando de Escobedo à son homologue anglais de la Jamaïque, Campeche, 2 novembre 1671; ma traduction de l'original espagnol.

insurgeait également, et qui entendait bien en informer les autorités en Angleterre, citaient comme exemples édifiants les sévices commis par les hommes de Henry Morgan lors de la prise de Portobelo en 1668, incluant le cas d'une femme... mise à rôtir, qui en eut les fesses brûlées jusqu'aux chairs.<sup>20</sup> Ce genre de supplice n'avait pourtant rien d'inhabituel à l'époque. Durant la guerre de Trente ans, les bandes armées qui dévastèrent l'Allemagne s'étaient livrées à pareilles cruautés, comme on peut le voir (**fig. 2**) dans les saisissantes gravures de Jacques Callot.<sup>21</sup> Mais, comme l'écrivait le gouverneur espagnol à propos du capitaine Martin, c'était là œuvre de scélérats et de soudards.<sup>22</sup>

Le reste du récit de la vie de Roc raconte deux événements dont il est difficile de savoir si ils sont bien survenus l'un à la suite de l'autre. Il s'agit de son naufrage à la côte de Campêche, et de sa capture par les Espagnols de la province du Yucatán. Hormis quelques détails, les deux éditions d'Exquemelin s'entendent quant au déroulement du premier événement. Croisant un jour vers le port de la ville de San Francisco de Campeche, Roc y perdit son navire lors d'une tempête, ce qui l'obligea d'aller à terre. À la tête de la trentaine d'hommes qu'il avait alors sous ses ordres, il se mit en route pour gagner le golfe de Triste, c'est-à-dire la lagune de Términos. Au bout de quelques jours, affamés, ces flibustiers rencontrèrent une centaine d'Espagnols à cheval. Après une heure de combat, ils remportèrent la partie. Et ayant massacré les Espagnols survivants qui étaient blessés, et être montés sur leurs chevaux, ils progressèrent le long de la côte. Juste avant d'arriver dans la lagune, ils découvrirent une barque espagnole dont l'équipage coupait du bois de teinture. Au matin, ils s'en emparèrent, puis ayant tué et salé quelques uns de leurs chevaux, ils s'y embarquèrent pour repartir en course.<sup>23</sup>

Pour la suite, l'édition hollandaise diverge de la française. Il y est dit que, peu de temps après s'être remonté dans cette barque, Roc s'empara d'un navire venant de la



Fig. 2 — Pillage d'une ferme (détail), *Les misères et les malheurs de la Guerre*, 1633  
© Bibliothèque nationale de France

<sup>20</sup> TNA CO 1/25/no 1, lettre de John Style, Jamaïque, 4/14 janvier 1670.

<sup>21</sup> Jacques Callot, *Les Misères et les malheurs de la guerre* (Paris: Israël Henriet, 1633), pl. 5. — L'une des vignettes (tout en haut à droite) du frontispice gravé de l'édition hollandaise d'Exquemelin illustre d'ailleurs la torture à la broche du capitaine Roc; [https://www.britishmuseum.org/collection/object/P\\_1972-U-58-1](https://www.britishmuseum.org/collection/object/P_1972-U-58-1).

<sup>22</sup> La question de l'usage de la torture par les flibustiers mériterait une étude particulière. Cet usage doit évidemment être étudié dans le contexte de l'époque, où la torture légale était largement utilisée dans les procès partout en Europe, sauf... en Angleterre.

<sup>23</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 42-43; *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 242-245.

Nouvelle-Espagne, chargée de farines et de pièces de huit, allant acheter du cacao à Maracaibo. Il mena cette prise à la Jamaïque, et après avoir tout dépensé son profit, il retourna à la même côte de Campêche.<sup>24</sup> Les deux éditions se rejoignent ensuite pour décrire le second événement, la capture de Roc par les Espagnols, et là encore avec quelques différences quant aux détails. C'est en allant au port de Campeche, dans un canot, à dessein d'y enlever par surprise quelque navire, que Roc et la dizaine de ses hommes qui l'accompagnaient tombèrent aux mains des Espagnols. Le gouverneur du Yucatan aurait alors eu l'intention de les faire pendre, mais il y renonça grâce à un stratagème de Roc... pour le moins invraisemblable! Le gouverneur aurait reçu une lettre de quelque capitaine flibustier le menaçant de tuer tous les Espagnols qui tomberaient entre ses mains, s'il faisait quelque mal à Roc et à ses camarades. Or, c'est Roc lui-même qui aurait rédigé cette lettre, depuis la prison où il était alors détenu. Si l'édition hollandaise n'explique pas comment il avait pu le faire, la française fournit un début d'explication en mentionnant que ce fut par l'entremise d'un esclave avec qui il s'était lié d'amitié que Roc fit parvenir cette lettre au gouverneur.<sup>25</sup> Toute cette affaire de fausse missive ne tient malheureusement pas la route, puisqu'à cette époque les gouverneurs espagnols n'exécutaient pas les flibustiers qu'ils capturent. Ils les envoyaient plutôt en Espagne pour qu'on leur y fasse leur procès.<sup>26</sup> Et c'est ainsi d'ailleurs que Roc fut envoyé là-bas. Durant la traversée, Roc sut se faire apprécier des Espagnols et il amassa 500 pièces de huit en pêchant pour leur compte, et une fois à destination, il trouva moyen de trouver passage pour retourner à la Jamaïque, où il reprit ses activités de flibustier.<sup>27</sup>

C'est ainsi que se terminent les aventures de Roc dans l'édition hollandaise. La française en ajoute une supplémentaire sur laquelle je reviendrai plus loin. Pour lors, examinons ce que les autres sources peuvent révéler à propos de Roc, et comparons-les avec ce qu'Exquemelin a écrit.

### **L'énigmatique Gerrit Gerritsen, alias Rocky**

Dans les documents d'archives contemporains en langue anglaise, il n'y a pas de

<sup>24</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 43-44.

<sup>25</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 44; *Histoire des avanturiers qui se sont signaléz dans les Indes* (1686), T. I, p. 245-246.

<sup>26</sup> C'était alors la coutume, dont je présenterai plus loin un exemple... qui pourrait peut-être concerner Roc. À l'évidence, il s'agissait d'éviter justement que l'exécution de flibustiers en Amérique ne servent de justification à leurs camarades pour se venger. Par là, on cherchait vraisemblablement à éviter une escalade d'une violence déjà très grande. Cependant, procéder ainsi n'était pas dans l'intérêt d'une prompte administration de la justice, compte tenu, entre autres, des délais que cela impliquait. Pour y remédier, en 1672, une première ordonnance royale obligea tous les gouverneurs espagnols de juger sur place les flibustiers capturés, et de ne pas les envoyer en Espagne; AGI INDIFERENTE/430/L.41/fol. 284, *Real Cédula para que los extranjeros piratas que fueren presos en las costas y puertos de Indias no se envíen a éstos reinos, sino que allá se les hagan sus causas y sean castigados en la forma merecieren*, Madrid, 31 décembre 1672.

<sup>27</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 44; *Histoire des avanturiers qui se sont signaléz dans les Indes* (1686), T. I, p. 246-247.

référence à un flibustier appelé Roc. Le seul individu qui pourrait correspondre est un certain Garret Garreson ou Garretson, qui apparaît dans deux documents, et dans l'un d'eux, il est surnommé Rocky. S'agit-il bien du même homme? De prime abord, son nom semble pourtant bien anglais. Cependant, à l'époque, chez les Anglais, l'emploi d'un patronyme de filiation se terminant en *-son* (signifiant « fils de ») est relativement rare, et c'est encore beaucoup plus rare de le retrouver associé au prénom duquel il est dérivé, d'autant plus rare lorsque les deux formes sont peu communes. Cette façon de faire, par contre, était largement répandue dans les Provinces-Unies des Pays-Bas. Or, l'anglais *Garret* est une corruption du prénom néerlandais *Gerrit*, (Gérard, en français). Nous aurions donc ici *Gerrit Gerritsen*, autrement dit, « *Gerrit, fils de Gerrit* ». Autre argument en faveur d'une origine étrangère, le nom propre « *Rocky* » en anglais n'existe alors pas. Ce n'était qu'un adjectif dérivé du mot *rock* (rocher ou roc), signifiant « *rocailleux* » ou « *rocheux* ». On doit donc vraisemblablement y voir une forme anglicisée du nom néerlandais *Rokus* (Roch, en anglais et en français), ou mieux celle du diminutif de ce nom, *Rokje* (petit Roch).

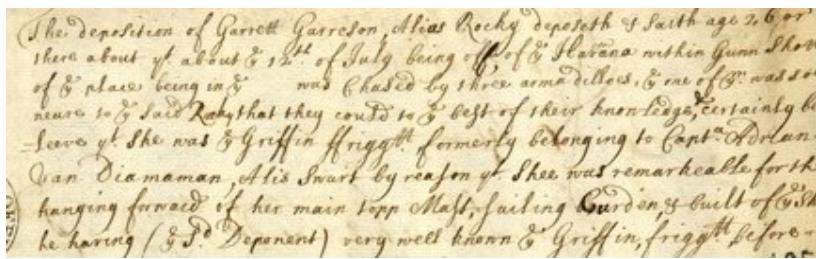


Fig. 3 — Copie de la déposition de Garret Garretson, alias Rocky, 1666  
© The National Archives of the UK

mineur, puisque Exquemelin écrit<sup>29</sup> que Roc était déjà un « homme fait » lorsque les Portugais reprirent (1654) le Brésil. Or, si ce Gerritsen alias Rocky est bien le même homme, il aurait eu à l'époque de son départ du Brésil à peine une quinzaine d'années, et à cet âge-là, on est loin d'être un homme mature, mais poursuivons. Sa déclaration révèle également — ou plutôt le déduit-on parce que ce n'est pas explicitement dit ainsi — qu'il commandait alors un navire flibustier de la Jamaïque. C'était d'ailleurs le cas depuis au moins l'année précédente (1665) comme en témoigne le second — et seul autre — document anglais<sup>30</sup> mentionnant ce « *Garret Garretson* », comme l'appelaient les Anglais, et cette fois sans le surnom de Rocky. Il y figure en qualité de capitaine du *Sevillan*, une frégate de 16 canons, le deuxième navire en termes de force de la flotte qui, sous la conduite du gouverneur adjoint de la Jamaïque, s'empara des colonies néerlandaises des îles de Saint-Eustache et Saba.

Cette frégate était également alors le deuxième plus gros de tous les bâtiments

Le document anglais, où le surnom Rocky est accolé à cet homme, est la copie d'une courte déposition<sup>28</sup> qu'il fit en 1666 (**fig. 3**). On y constate d'abord qu'il ne savait pas écrire parce qu'il ne l'a pas signée. On y apprend ensuite qu'il avait environ 26 ans. Cet élément pose un problème, bien que

<sup>28</sup> TNA CO 1/23/n° 97/déposition de Garret Garretson, Jamaïque, 27 septembre/7 octobre 1666.

<sup>29</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 239.

<sup>30</sup> TNA CO 1/19/n° 130i, relation du colonel Theodore Cary touchant l'expédition jamaïquaine contre les Hollandais.

flibustiers de la Jamaïque. Elle avait été construite à Séville, d'où son surnom de *Sevillan*, en anglais, et de *Sevillano* en espagnol. Avant sa capture, elle avait appartenu à un certain José de Alarcón.<sup>31</sup> Celui qui l'avait prise était un autre flibustier jamaïquan d'origine hollandaise, Bernard Nicholas (nom anglicisé de Barent Claesen Speirdijck).<sup>32</sup> Il l'avait enlevée à la côte de Portobelo en 1664,<sup>33</sup> puis il l'avait conduite à Port Royal avant la fin de l'année.<sup>34</sup> Or, c'est ce que certains documents espagnols révèlent à propos de cette frégate et de son capteur (le capitaine Nicholas) qui permet de terminer, avec une quasi certitude, que le capitaine Gerrit Gerritsen, alias Rocky, et Roc le Brésilien sont un seul et même homme<sup>35</sup>.

Ces documents sont l'oeuvre d'un capitaine espagnol nommé Sebastián Crespo, qui séjourna deux fois à la Jamaïque (1664 et 1666) pour tenter d'obtenir satisfaction pour la prise de son navire par des flibustiers jamaïquains. Ils consistent en un mémoire fort détaillé par lequel Crespo demande des lettres de représailles contre les Anglais<sup>36</sup>, et une relation de l'île de la Jamaïque, qualifiée d'anonyme,<sup>37</sup> mais dont il est manifestement l'auteur. Dans ce second document, il y raconte que, pour le compte du capitaine Bernard Nicholas, devenu armateur à la Jamaïque, croisaient deux frégates :

1. la *Campechana*, conduite par Roc, Hollandais;
2. le *Sevillano*, l'ancien navire de José de Alarcón, sous les ordres d'un nommé Daniel, également Hollandais, lequel s'empara d'un second navire appelé *Sevillano*, appartenant à un certain Morales.

Nous avons donc bien ici un capitaine hollandais nommé Roc, mais celui-ci ne commande pas le bon navire. S'agit-il d'une erreur d'attribution? Apparemment oui, puisque, dans son mémoire, Crespo porte la prise du second *Sevillano* au crédit du capitaine Roc. Ce mémoire lui-même n'est toutefois pas exempt d'erreurs touchant ce flibustier : il lui attribue ainsi les prises de Tabasco et de Granada de Nicaragua, en

<sup>31</sup> AGI SANTO DOMINGO/104/R.4/N.26B, déclaration de Francisco Juárez Guerrero, La Havane, 10 avril 1666.

<sup>32</sup> TNA CO 1/19/n° 27, lettres du gouverneur Sir Thomas Modyford au secrétaire d'Etat Sir Henry Bennett, Jamaïque, mars à avril 1665; et TNA CO 1/19/no 38, état des marchandises saisies et vendues provenant de la prise espagnole de Maurice Williams, et de celle de Bernard Nicholas.

<sup>33</sup> BL General Reference Collection, 1324.i.3.(21.), *Memorial del capitán Sebastián Crespo*, fol. 12v.

<sup>34</sup> BL Add MS 12430, fol. 22r-40r, *A Journal kept by Colonel William Beeston, from his first coming to Jamaica*.

<sup>35</sup> Certains auteurs en sont arrivés à cette conclusion, mais plus par intuition qu'autrement, n'ayant pas eu accès aux documents cités ci-après. Voir notamment David F. Marley, *Pirates of the Americas* (Santa Barbara: ABC-CLIO, 2010), Vol. II, p. 147-151.

<sup>36</sup> BL General Reference Collection, 1324.i.3.(21.), *Memorial del capitán Sebastián Crespo, vecino, y natural de la ciudad de Cartagena de las Indias, en que representa á Su Majestad el agravio que le hizo la nación inglesa en apresarle un navío cargado de mercaderías y géneros; y manifiesta la injusticia que se le hizo durante la paz que hay entre ésta y aquella Corona, y las hostilidades que usan los Ingleses con los Españoles en las Indias*, 27 fol.

<sup>37</sup> BNE MSS/17635, fol. 228-232v, *Descripción anónima de la isla de Jamaica*, retranscrite in Francisco Morales Padrón, *Jamaica Española* (Séville: Publicaciones de la Escuela de Estudios Hispano-Americanos de Sevilla, 1952), p. 423-433.

1665, alors qu'elles sont le fait de son compatriote... David Martin.<sup>38</sup> Ainsi, lorsque, dans sa relation de la Jamaïque, Crespo écrit qu'un capitaine Daniel commandait le *Sevillano* d'Alarcón, il s'agit selon tout vraisemblance d'une confusion ou d'une erreur de transcription, parce qu'il n'y avait pas de capitaine flibustier nommé Daniel à cette époque dans l'île anglaise. On devrait donc plutôt y lire, David, pour... David Martin. Cela prend tout son sens lorsque l'on sait que, durant le second séjour de Crespo à la Jamaïque en 1666, les capitaines Rocky et Martin ont croisé ensemble devant La Havane, où justement fut capturé le second *Sevillano*, celui de Morales. C'est ce que l'on peut déduire du témoignage d'un homme qui fit une déposition<sup>39</sup> le même jour que Gerritsen alias Rocky, à la compagnie duquel il appartenait vraisemblablement.

### **D'Exquemelin au biographe du capitaine Jan Erasmus**

Ayant ainsi confirmé, de manière suffisamment satisfaisante, l'identité de personne entre Roc le Brésilien et ce Rocky<sup>40</sup>, l'on peut ainsi dresser la chronologie suivante en ce qui le concerne pour les années 1665 et 1666, en suivant les documents déjà cités ainsi que d'autres :

Avril 1665.	Commande le <i>Sevillano</i> , au départ de la Jamaïque, au sein de la flotte du gouverneur adjoint Edward Morgan.
juillet et août.	Participe aux prises de Saint-Eustache et Saba. <sup>41</sup>
Vers octobre.	Prise d'une frégate venant de Cartagena qu'il conduit à Port Royal. <sup>42</sup>
Début 1666.	Repart en course sur le <i>Sevillano</i> .
Juillet 1666.	Croisière devant la Havane en compagnie du capitaine Martin, au cours de laquelle il donne la chasse à trois navires espagnols. <sup>43</sup>
Octobre 1666.	Retour à la Jamaïque, avec une prise, le second <i>Sevillano</i> , dont la valeur de la cargaison était estimée à 45 000 pesos. <sup>44</sup>

Avant cela, l'on sait par sa propre déposition que Roc navigua sur la frégate *Griffin*, capitaine Adriaan van Diemen, alias Swart, ou à tout le moins, qu'il avait été à son bord

<sup>38</sup> *Memorial del capitán Sebastián Crespo*, fol. 13r.

<sup>39</sup> TNA CO 1/23/n° 97/déposition de Samuel Sherdlaw, Jamaïque, 27 septembre/7 octobre 1666.

<sup>40</sup> En attendant que de nouveaux documents viennent le confirmer définitivement, ou — ce qui demeure toujours possible — l'inflimer.

<sup>41</sup> TNA CO 1/19/n° 130i, relation du colonel Theodore Cary touchant l'expédition jamaïquaine contre les Hollandais.

<sup>42</sup> AGI SANTO DOMINGO/104R.4/N.29A/déclaration de trois prisonniers espagnols relâchés par des flibustiers, Sancti Spíritus, 3 janvier 1666.

<sup>43</sup> TNA CO 1/23/n° 97/dépositions de Garret Garretson et Samuel Sherdlaw, Jamaïque, 27 septembre/7 octobre 1666.

<sup>44</sup> *Memorial del capitán Sebastián Crespo*, fol. 13r.

plusieurs fois. Or, cette frégate, qui était arrivée d'Angleterre à la Jamaïque en août 1662, y avait été armée pour la course. Elle avait ainsi pris part aux entreprises contre Santiago de Cuba et de San Francisco de Campeche. Après ces expéditions, elle avait été en mer 17 mois, sans profit. Son capitaine, abandonné par la plupart de ses hommes, était finalement rentré à la Jamaïque, vers le moment où Sir Thomas Modyford y arrivait comme gouverneur. Celui-ci avait alors employé Swart et sa frégate pour faire un voyage à la Barbade, mais le navire se perdit corps et biens lors d'une tempête, en août 1664.<sup>45</sup>

Donc, on peut se poser la question suivante : Roc a-t-il servi à bord du *Griffin*, sous les ordres du capitaine Swart — un autre de ses compatriotes, précisons-le — entre août 1662 et juillet 1664, alors que cette frégate se trouvait aux Antilles? Le gouverneur Modyford dit qu'il trouva à son arrivée à la Jamaïque ce capitaine abandonné par la majeure partie de ses hommes. Swart aurait-il donc été victime d'une mutinerie? Si oui, et si Roc faisait bien partie de son équipage, cela viendrait-il confirmer ce que rapporte Exquemelin concernant la manière dont il obtint son premier commandement? Malheureusement, cela demeure une hypothèse. Alors le commandement du *Sevillano* serait-il bien son premier en qualité de capitaine flibustier? Là encore, les sources disponibles sont trop fragmentaires pour permettre d'affirmer quoi ce soit avec certitude. En effet, même s'il est peu probable que ce premier commandement ait été celui d'un navire de force telle que cette frégate, cela n'est pas tout à fait impossible<sup>46</sup>.

Qu'en est-il alors de son naufrage à la côte de Campêche, entre le port du même nom et la lagune de Términos, et de sa capture subséquente par les Espagnols? Une chose peut être affirmée avec certitude. Avant 1669, il fut bel et bien capturé par les Espagnols. En effet, l'indien citoyen de Campeche qui fut son prisonnier et dont j'ai cité déjà un extrait du témoignage, déclare que :

« plusieurs fois il entendit dire audit capitaine Roc qu'il avait été prisonnier dans cette province [de Yucatan], et dans cette cité [de Mérida], d'où il avait été conduit en Espagne ».<sup>47</sup>

Est-il maintenant possible d'en préciser la date? Cet événement est-il survenu avant 1665? Dans l'édition hollandaise<sup>48</sup>, Exquemelin fournit un détail (absent de la française) qui permet de l'affirmer. Il y est dit que, parmi les raisons qui motivèrent la décision du gouverneur du Yucatan de ne pas prendre Roc et de l'envoyer plutôt en Espagne, il y

<sup>45</sup> W. Noel Sainsbury, *Calendar of State Papers, Colonial Series, America and West Indies, 1661-1668* (Londres: Her Majesty's Stationery Office, 1880), nos 763, 765, 767, 934, 935. Voir également BL Add MS 12430, fol. 22r-40r, *A Journal kept by Colonel William Beeston, from his first coming to Jamaica*.

<sup>46</sup> Par exemple, Michel Andresson obtint le sien en 1682 alors qu'il était officier de Laurens de Graffe, sans avoir, à ma connaissance, jamais été capitaine flibustier auparavant.

<sup>47</sup> AGI MEXICO/559/*Información sacada de los prisioneros del naufragio del capitán Roque*/fol. 1r-6r, déclaration de Juan Carreño, Mérida de Yucatan, 29 décembre 1669 (ma traduction de l'extrait).

<sup>48</sup> A. O. Exquemelin, *De Americaensche zee-roovers* (Amsterdam: Jan Claesen ten Hoorn, 1678), p. 44.

avait le fait que la ville de Campêche avait failli être prise par le capitaine Mansfield. Peut-être faut-il y voir une allusion à une série de raids qu'effectuèrent, contre les villages de la côte de Campêche, en 1661, une demie douzaine de bâtiments jamaïquains, dont les capitaines ne sont pas identifiés, et qui poussèrent l'audace jusqu'à enlever une frégate dans le port même de la ville.<sup>49</sup> Quoiqu'il en soit, ce que l'on sait concernant Edward Mansfield c'est qu'il fut l'un des capitaines servant sous Christopher Myngs lors de la prise de Campêche en février 1663<sup>50</sup>. Exquemelin voulait-il plutôt dire que la ville avait été effectivement prise par Mansfield, plus connu que Myngs, capitaine de la *Royal Navy*, dans les Antilles? En effet, dans la version française<sup>51</sup>, si le nom de ce capitaine disparaît, il y dit que « la ville de Campesche avait déjà été prise par une troupe de ces gens-là, et manqué une seconde fois à l'être ». Or, l'on sait que quelques mois après la prise de Campêche, et ce jusqu'au milieu de 1664, le nombre de flibustiers jamaïquains croisant aux côtes du Yucatan fut particulièrement important. Sept d'entre eux, dont leur capitaine, furent d'ailleurs capturés par les Espagnols aux salines au nord du port de Campeche, où ils furent conduits prisonniers et où ils déclarèrent être partis de la Jamaïque en juillet 1663.<sup>52</sup> Ces hommes furent détenus dans cette ville jusqu'à leur départ pour la Havane, dans les dernières semaines de cette année-là, le gouverneur du Yucatan ayant résolu de les envoyer là-bas dans l'attente qu'ils trouvent passage pour l'Espagne, soit avec la flotte de la Nouvelle-Espagne, ou avec les Galions.<sup>53</sup> Ce capitaine pourrait-il être Roc? Probablement pas, puisque le gouverneur espagnol précise qu'il était Anglais, et d'ailleurs s'il s'agissait bien de Roc, il est peu probable qu'il ait pu faire le voyage aller-retour d'Amérique en Europe, en à peine un an, pour se retrouver dans les premiers jours de 1665 à la Jamaïque et prendre le commandement du *Sevillano*. Donc, j'estime qu'il a été capturé avant la prise de Campeche en 1663, peut-être en 1661, et qu'il n'était sans doute pas encore capitaine. En effet, les probabilités qu'il ait été capturé après 1666 sont extrêmement faibles comme nous allons maintenant le voir.

D'abord, pour la période allant de la fin de 1666 au début 1668, nous ignorons tout des activités de Roc. Peut-être est-il demeuré à terre, à la Jamaïque, avec femme et enfants, parce que nous savons qu'il y entretenait une famille.<sup>54</sup> Trois témoins —

<sup>49</sup> AGI MEXICO/1006/fol. 71r-75v, lettre du gouverneur José Campero de Sorredewilla au roi d'Espagne, Mérida de Yucatán, 20 avril 1662.

<sup>50</sup> TNA HCA 49/59/fol. 29r-45v, procédures d'adjudication des prises faites lors de l'entreprise de Campêche.

<sup>51</sup> Alexandre Olivier Oexmelin, *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (Paris: Jacques Le Febvre, 1686), T. I, p. 246.

<sup>52</sup> AGI MEXICO/1006/lettre du gouverneur Juan Francisco de Esquivel au roi d'Espagne, Mérida de Yucatán, 20 novembre 1663.

<sup>53</sup> AGI MEXICO/1006/lettre du gouverneur Juan Francisco de Esquivel au roi d'Espagne, Mérida de Yucatán, 27 novembre 1663.

<sup>54</sup> AGI MEXICO/559/*Información sacada de los prisioneros del naufragio del capitán Roque*/fol. 1r-6r, déclaration de Juan Carreño, Mérida de Yucatan, 29 décembre 1669. — Une confirmation que Roc avait au moins un garçon se trouve dans.... William Dampier, *A New Voyage Round the World* (Londres: James Knapton, 1697), p. 105-106. J'y reviendrai plus loin.

l'Indien de Campeche déjà cité et deux des propres hommes de Roc — affirment<sup>55</sup> que celui-ci participa à la prise de Portobelo en juin 1668, non pas en qualité de commandant de navire, mais comme volontaire embarqué dans l'un des ceux de la flotte de Morgan qui commandait en chef cette expédition. Pour savoir ce qui lui advint au retour de Portobelo, il faut d'abord se référer à une oeuvre peu connue, et encore plus étonnante que celle d'Exquemelin : une biographie (fig. 4) — presqu'un panégyrique — de l'un des collègues de Roc, son compatriote, Jan Erasmus, de Flessingue.<sup>56</sup>

Cette biographie raconte qu'à la fin de 1688, au retour d'une course dans l'équipage du capitaine Henry Castine ou Costing (nom anglicisé de Hendrik Karsten, autre flibustier d'origine néerlandaise), le futur capitaine Erasmus et quelques uns de ses camarades avaient acheté une barque longue ou brigantin espagnol pour retourner en course. Ce navire, ayant servi de patache à la flotte du prince de Montesarchio, avait été enlevée par François L'Olonnaïs et conduite à la Jamaïque.<sup>57</sup> En réalité, ce n'était pas ce chef français lui-même qui l'avait prise, mais une dizaine d'hommes survivant de sa compagnie. Cela se passait au Costa Rica vers le même moment où Morgan s'emparait de Portobelo (juillet 1668), où d'ailleurs ces Français avaient conduits cette barque, que les Anglais qui avaient mis cette ville à sac ramenèrent avec eux à la Jamaïque.<sup>58</sup>

Erasmus et les autres nouveaux propriétaires de cette barque en confieront le commandement au capitaine Roc (ou Rokje, comme l'appelle Erasmus), parce qu'il était plus expérimenté qu'eux. De la Jamaïque, ils allèrent d'abord faire des vivres aux cayes du sud de Cuba, puis aux Caymans. Après un bref retour à la Jamaïque, ils en repartirent vers Cuba, et de là, ils traversèrent à la côte de

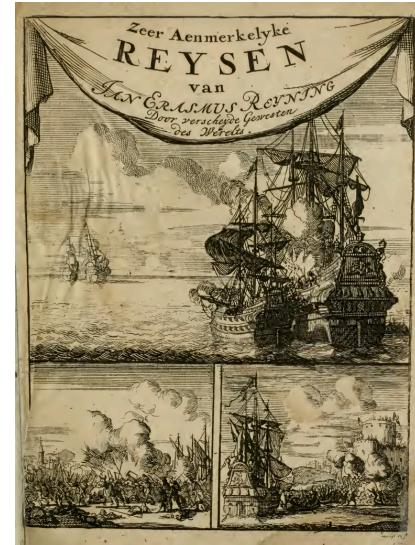


Fig. 4 — Zeer aanmerkelyke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining (frontispice), 1691  
© John Carter Brown Library

<sup>55</sup> AGI MEXICO/559/*Información sacada de los prisioneros del naufragio del capitán Roque*, 13 fol.

<sup>56</sup> Son auteur est Dionysius van der Sterre, docteur en médecine, établi à Curaçao, qui se lia d'amitié avec le capitaine Erasmus. Cette biographie, dont la rédaction fut achevée en 1688, mériterait une réimpression moderne et critique. Erasmus fit une belle carrière d'écumeur de mer en Amérique au service de l'Angleterre, de l'Espagne puis de son pays, les Provinces-Unis, carrière qu'il terminera en faisant la traite des esclaves. Si l'on met de côté le parti pris évident du Dr Van der Sterre pour son ami et sujet, ce que cette biographie contient est généralement corroboré par les archives néerlandaises, espagnoles, françaises et anglaises.

<sup>57</sup> D. van der Sterre, *Zeer aanmerkelyke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining* (Amsterdam: Jan ten Hoorn, 1691), p. 18-19.

<sup>58</sup> AGI PANAMA/24/R.1/N.8A, *Testimonio de los autos por donde consta la perdida del barco luengo que fue a reconocer la costa de Portovelo que apresó el Francés en el Portete*; et AGI ESCRIBANIA/577A/N.1/pièce 5, *Testimonio de las declaraciones hechas por los prisioneros cogidos en la embarcación nombrada La Gallardina que apresó la capitana de la guardia de estas costas en la Isla de Baru*. — J'ai inséré ce détail pour bien montrer que, si la biographie d'Erasmus est relativement exacte, il demeure important de corroborer son contenu avec d'autres sources.

Carthagène.<sup>59</sup> À cet endroit, début mars 1669, ils capturèrent deux Espagnols qui y chargeaient des plantains. Du témoignage de l'un d'eux, l'on apprend que le capitaine Roc commandait alors un brigantin avec 32 hommes d'équipage. Tout comme le biographe d'Erasmus, ce témoin confirme que ces flibustiers allèrent caréner dans l'archipel de San Blas, à la côte nord du Panama. Fin avril, ils y furent rejoints par un canot portant 23 Français, venant du Costa Rica, où ils s'étaient perdus 10 mois auparavant. Avec ce renfort qui porta sa compagnie à 55 hommes, Roc relâcha ses prisonniers, puis il retourna à la côte de Carthagène pour y rejoindre une flotte venue de la Jamaïque qui devait s'y trouver.<sup>60</sup>

Tout comme ceux qui s'étaient emparés de la barque longue que montait Roc, ces Français qui renforcèrent sa compagnie avaient appartenu à la compagnie de feu L'Olonnaïs. Leur présence se révéla bientôt providentielle. En effet, vers Isla de Palma, les flibustiers furent surpris par une barque longue espagnole armée en guerre, avec 60 hommes d'équipage. Du combat qui s'ensuivit seul 12 des membres de l'équipage de ce navire en réchappèrent, bien que grièvement blessés. Après les avoir relâchés, Roc leur fit porter une lettre adressée au gouverneur de Cartagena. En guise de réponse, celui-ci lui envoya deux autres petits bâtiments avec des soldats de la garnison pour le prendre.<sup>61</sup> Ce second armement échoua parce que les Espagnols sortis de Cartagena furent pris d'un calme, et parce que la barque longue de Roc et celle dont il venait de s'emparer avaient toutes deux des rames, ce qui permit aux flibustiers de leur échapper.<sup>62</sup>

Après cet affrontement, Roc divisa son équipage en deux, une partie demeurant sous ses ordres à bord de sa première barque longue, et l'autre alla à bord de sa prise. Les deux bâtiments retournèrent ensemble à la Jamaïque, relâchant dans la baie de Bluefield, où Roc et Erasmus, qui affirme avoir alors été son lieutenant, se battirent en duel, à la suite duquel, le second s'embarqua à bord de la prise. Les deux bâtiments se rendirent séparément aux Caymans, où leurs équipages se ravitaillèrent en tortues en prévision d'un voyage à la côte de Campeche.<sup>63</sup> Pour cette nouvelle expédition, bien que le récit du biographe d'Erasmus soit relativement juste, nous allons plutôt suivre le témoignage d'un prisonnier espagnol et de deux des hommes de Roc, témoignage

<sup>59</sup> *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining*, p. 20. — Ils durent quitter la Jamaïque dans les dernières semaines de 1668. En effet, un Indien appartenant à l'équipage du capitaine Karsten, qui en sortit vers le même temps, déclare qu'une flotte de flibustiers jamaïquains devait se réunir pour venir attaquer les Espagnols, et « que le général de ladite flotte s'appelle Roc, Français de nation (sic), qui est très belliqueux », mais son témoignage est peu crédible et fort confus; AGI INDIFERENTE/2578/déclaration d'un Indien, espion de l'Anglais, Cartagena, 9 janvier 1669.

<sup>60</sup> AGI PANAMA/24/R.1/N.18A/fol. 5r-6v, déclaration de Francisco Jaime, Portobelo, 10 mai 1669.

<sup>61</sup> *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining*, p. 20-21.

<sup>62</sup> AGI SANTA FE/43/R.6/N.32, lettre du gouverneur Antonio de Vergara y Azcárate à la reine-régente d'Espagne, Cartagena, 14 juin 1669. — Ce document donne des détails intéressants quant au premier combat, mais le gouverneur n'y fait mention d'aucune lettre que lui aurait écrite le flibustier.

<sup>63</sup> *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining*, p. 22-23.

beaucoup plus contemporain des événements.<sup>64</sup>

Des Caymans, vers le mois de juin 1669, Roc appareilla à destination de la côte de Campêche. Il avait alors une trentaine d'hommes d'équipage, et celui qui montait son ancienne prise en avait environ autant; ce nouveau capitaine était un camarade d'Erasmus, également originaire de Flessingue, nommé Gillis Delicaet, mais connu à la Jamaïque sous le nom de Yallahs ou Yellowes, corruption anglaise de son prénom. Ils étaient accompagnés d'un troisième bâtiment, *The Mayflower*, 14 canons, capitaine Joseph Bradley, qui avait environ 85 hommes. Au cours des mois qui suivirent, ces trois capitaines alternèrent des raids ici et là dans les environs du port de Campeche, s'emparant de quelques embarcations, le tout entrecoupés de séjours plus ou moins longs dans la lagune de Términos, que les Jamaïquains commençaient à fréquenter, non plus comme repaire de flibustiers, mais aussi pour y couper du bois de teinture. Vers la fin de l'année, alors que Bradley et Gillis demeuraient à croiser devant le port de Campeche, Roc fut envoyé aux salines, plus au nord sur la côte. Là, il essuya une violente tempête qui le poussa jusqu'à la plage de Chicxulub, où dans les derniers jours de décembre, il échoua son brigantin à la côte. Dès le lendemain, Roc et ses hommes évacuèrent l'épave, et hormis deux d'entre eux, ils purent échapper aux soldats et miliciens dépêchés de Mérida, la capitale de la province.<sup>65</sup> Ils gagnèrent alors la rivière Descononcida, où ils trouvèrent des canots avec lesquels ils purent se mettre hors de portée. Une semaine plus tard, les capitaines Bradley et Gillis se présentèrent à leur tour à la côte nord du Yucatán. Le gouverneur de la province, suspectant que ces deux autres flibustiers allaient récupérer Roc et son monde, avaient fait brûler par précaution le brigantin de ceux-ci.<sup>66</sup> Ses soupçons se révélèrent fondés puisqu'ils furent effectivement secourus par Gillis, et du bord de celui-ci, Roc passa ensuite dans le navire de Bradley.<sup>67</sup>

Il semblerait que Roc servit avec Bradley, qui rentra à la Jamaïque, jusqu'au décès de celui-ci en janvier 1671, lors de la prise du fort de Chagre. En effet, le biographe d'Erasmus le signale à cette occasion comme ayant été blessé d'une balle de mousquet au bras lors de l'assaut du fort.<sup>68</sup> On peut donc avancer, sans trop se tromper, que c'est durant l'expédition de Panama, conduite par Morgan, qu'Exquemelin rencontra le capitaine Roc pour la première fois. D'ailleurs, le chirurgien français fit aussi partie de ceux qui, sous les ordres de Bradley, attaquèrent le fort.<sup>69</sup> Cependant, il est peu

<sup>64</sup> Également parce que le biographe d'Erasmus mentionne ensuite que c'est son sujet qui commandait la prise faite par Roc devant Cartagena alors qu'il s'agit d'un autre capitaine, lui aussi zélandais, comme on le découvrira bientôt.

<sup>65</sup> AGI MEXICO/559/*Información sacada de los prisioneros del naufragio del capitán Roque*. Voir également D. van der Sterre, *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining* (Amsterdam: Jan ten Hoorn, 1691), p. 24-26.

<sup>66</sup> AGI MEXICO/1006/lettre du juge Frutos Delgado à la reine-régente, Mérida, 8 janvier 1670.

<sup>67</sup> *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining*, p. 26.

<sup>68</sup> *Zeer aanmerkelijke reysen gedaan door Jan Erasmus Reining*, p. 40-41.

<sup>69</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. II, p. 135-146.

probable que ce qu'Exquemelin rapporte à propos de Roc proviennent de confidences que celui-ci aurait pu lui faire touchant sa carrière. En effet, même si dans les grandes lignes ce qu'écrit Exquemelin à propos de ce capitaine correspond — nous venons de le voir — à ce que nous savons de sa vie, il est manifeste qu'il s'agit d'un digest d'informations fournis par un ou des tiers, digest dont la chronologie est, de surcroit, fort douteuse. Dans le cas contraire, s'il tenait vraiment ces informations de Roc, alors la mémoire du Français lui a fait grandement défaut.

### ***Essai d'une chronologie et remarques finales***

Résumons maintenant ce que nous pouvons affirmer de raisonnable et vraisemblable à propos de Gerrit Gerritsen, alias Rokje, Rocky ou Roc, selon le locuteur :

- En 1654, il quitte le Brésil à la suite de la reprise de cette terre par les Portugais.
- Il s'installe dans les Petites Antilles, puis finalement à la Jamaïque.
- Vers le début des années 1660, il est capturé à la côte de Campêche par les Espagnols, conduit prisonnier à Mérida de Yucatán, et de là, via la Havane, en Espagne. Il commande peut-être alors un petit bâtiment flibustier de la Jamaïque.
- Après un court séjour en Europe, il retourne à la Jamaïque.
- En 1664, il sert peut-être à bord du *Griffin*, capitaine Swart.
- En 1665 et 1666, il est capitaine flibustier à la Jamaïque.
- Pour l'année 1667, nous n'avons aucune information, mais l'on peut présumer qu'il n'a pas fait campagne.
- En 1668, il participe à l'expédition de Portobelo à titre de volontaire.
- En 1669, il commande à nouveau un bâtiment flibustier, et à la fin de cette même année, il fait naufrage à la côte nord du Yucatan.
- En 1670 et 1671, il est volontaire à bord du navire du capitaine Bradley, participant dans sa compagnie à l'entreprise de Panama.

Dernier élément provenant d'Exquemelin, de l'édition française plus précisément. Ici, la vie de Roc se termine d'une manière bien différente de l'édition hollandaise. Dans cette dernière<sup>70</sup>, on se contente de dire qu'après sa captivité aux mains des Espagnols, Roc retourna à la Jamaïque pour y poursuivre ses pirateries. Dans la française, elle lit plutôt ceci :

« Étant sorti de la Jamaïque avec un corsaire, il se rencontra encore avec deux Français, dont le principal se nommait Tributor, vieux aventurier, et fort expérimenté dans les courses Ces deux aventuriers s'associèrent ensemble pour aller faire une descente sur la Péninsule de lucatum, et pour prendre une ville, nommée Merida. Roc y ayant déjà été, servait de guide, bien qu'ils eussent quelques prisonniers espagnols qui les y conduisaient aussi.

---

<sup>70</sup> *De Americaensche zee-roovers* (1678), p. 44.

Cependant ils ne purent si bien prendre leurs précautions qu'ils ne fussent découverts avant de se mettre en chemin, par des Indiens qui en avertirent les Espagnols, et leur donnèrent le temps de faire venir du monde de plusieurs endroits, afin de défendre la place. De sorte que quand nos aventuriers y arrivèrent, on les reçut d'une autre manière qu'ils n'avaient prévu. Et lorsqu'ils se virent découverts, ils furent battus en queue par les Espagnols, qui les taillèrent presque tous en pièces, et en firent beaucoup de prisonniers.

« Le capitaine Roc évita de l'être, quoi qu'il ne fût pas celui qui s'exposât le moins, car il tiendrait à la plus grande lâcheté du monde, si un autre avait tiré ou donné un coup avant lui: ou s'il n'avait pas été le dernier dans un combat où même il se verrait le plus faible; étant toujours plutôt prêt à se faire tuer qu'à céder. J'en puis parler certainement pour m'être trouvé avec lui dans l'occasion. Enfin malgré tout cela, il s'est tiré de ce méchant pas; et son camarade Tributor, qui était Français, y est demeuré, avec presque tous ses gens. »<sup>71</sup>

Exquemelin se serait donc trouvé en compagnie de Roc lors de cette mésaventure. Mais est-il bien l'auteur de cet extrait? Pour répondre à cette question, il faut tenter de situer dans le temps cette expédition contre la capitale du Yucatan. Pour cela, intéressons-nous d'abord à ce capitaine français nommé « Tributor », c'est-à-dire François Trébuton. L'on sait, par les archives françaises et anglaises que ce flibustier fut actif de juillet 1669 à octobre 1673<sup>72</sup>, au moment où l'on perd sa trace. Déjà, l'on peut exclure que cette affaire de Mérida se déroula durant cette période, puisque Trébuton était alors occupé ailleurs. Elle n'a pu non plus survenir avant 1669. D'une part, l'extrait dit que Trébuton périt durant le combat, ou à tout le moins fut-il capturé par les Espagnols. D'autre part, la chronologie partielle de la carrière de Roc que nous venons d'établir rend la chose peu probable. Enfin, l'on sait avec certitude qu'Exquemelin ne s'embarqua pas à bord d'un flibustier avant le milieu de l'année 1667. La seule conclusion qui s'impose est que cette affaire eut lieu après 1673. Or, l'on sait, par son propre témoignage<sup>73</sup>, qu'outre son premier séjour en Amérique (1666-1671), Exquemelin y fit quatre autres voyages entre 1672 et 1678, mais avec les Hollandais et les Espagnols, et que ce ne fut pas avec des flibustiers. Conclusion finale, il n'est pas

---

<sup>71</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. I, p. 247-249. (mes soulignés)

<sup>72</sup> Ce que nous savons de ce capitaine est bien résumé dans Jacques Gasser, *Dictionnaire des flibustiers des Caraïbes : Corsaires et Pirates français au XVII<sup>e</sup> siècle* (Les Sables d'Olonne: Éditions de Beaupré, 2017), p. 436-441.

<sup>73</sup> *Histoire des avanturiers qui se sont signalés dans les Indes* (1686), T. II, p. 312.

l'auteur<sup>74</sup> de cette partie de l'histoire du capitaine Roc.<sup>75</sup>

Pour terminer cette étude, examinons les trois références à Roc connues et postérieures à la publication des livres d'Exquemelin. Deux d'entre elles proviennent d'ouvrages imprimés. La plus ancienne se trouve chez Dampier qui, à l'exemple d'Exquemelin, fut flibustier pendant plusieurs années. Entre 1675 et 1678, il séjournait dans la baie de Campêche, y alternant le métier de coupeur de bois de teinture et de flibustier. Voici l'anecdote qu'il rapporte concernant le capitaine Roc, ou plutôt le jeune fils de ce dernier, et qui se déroula dans la lagune de Términos :

*« I heard of a monstrous green turtle once taken at Port Royal in the Bay of Campeachy that was 4 foot deep from the back to the belly, and the belly 6 foot broad. Captain Roch's son, of about 9 or 10 years of age, went in it, as in a boat, on board his father's ship, about a quarter of a mile from the shore. The leaves of fat afforded 8 gallons of oil. »*<sup>76</sup>

Évidemment, Dampier n'en fut pas le témoin parce qu'il dit bien « *I heard of* (J'entendis parler) ». L'on peut supposer que cet événement survint avant que le chroniqueur anglais ne vienne pour la première fois dans la baie de Campêche, soit avant 1675, bien qu'il ne soit pas exclu que ce soit durant l'hiver 1676-1677 alors que Dampier était absent de la lagune de Términos, étant en course avec des flibustiers à l'ouest de cette lagune.

L'autre référence, plus récente, puisqu'elle date du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouve chez le Dr Sloane, naturaliste anglais de renom, qui effectua un voyage à la Jamaïque en qualité de médecin personnel du duc d'Albemarle, qui en fut brièvement le gouverneur, à la fin des années 1680. Discourant de la présence de requins dans les

---

<sup>74</sup> L'on sait que l'édition française de 1686 fut établie à partir des cahiers d'Exquemelin qui furent remis à Frontignières, qui en fut le réviseur. Or, selon celui-ci, le texte de ces cahiers était souvent difficile à comprendre. Il est donc vraisemblable de croire que Frontignières ait pris certains passages pour des expériences personnelles de l'auteur, alors que celui-ci ne rapportait que ce d'autres lui avait dit. Pour une discussion, voir Raynald Laprise, *Nouvelles perspectives pour l'étude d'Exquemelin* (2021), texte ni publié ni diffusé.

<sup>75</sup> Même s'il est encore impossible de dater cette descente à la côte nord du Yucatan, il existe deux événements impliquant le massacre ou la capture de flibustiers qui pourraient y correspondre. Le premier remonte à septembre 1674 alors que 50 Français qui, ayant débarqué à Río Lagartos, poussèrent jusqu'à 12 lieues à l'intérieur des terres, où 18 d'entre eux furent massacrés par les Espagnols; AGI MEXICO/48/R.2/N.75A/fol. 4r-6r, lettre du gouverneur Sancho Fernández de Ángulo y Sandoval au vice-roi de la Nouvelle-Espagne, Mérida de Yucatan, 16 octobre 1674. L'autre survint en 1680, lorsque quatre bâtiments flibustiers firent descente sous le cap Catoche à dessein d'attaquer la ville de Valladolid, mais ayant été découverts, ils se retirèrent. Alors, l'un de quatre navires, commandé par un capitaine français qui avait bien 12 ans d'expérience, alla alors faire descente à Dzilam, où il fut capturé avec quelques uns de ses hommes; AGI MEXICO/52/N.4A/lettre du gouverneur Antonio de Layseca y Alvarado au vice-roi de la Nouvelle-Espagne, Mérida de Yucatan, 20 octobre 1680. Pourrait-il s'agir de Trébutor, capitaine depuis 1669, donc depuis... une douzaine d'années en 1680? Peut-être. Un des trois associés de ce capitaine français quel qu'il soit était Jacob Evertsen, un autre Hollandais; AGI INDIFERENTE/2578/*Testimonio de la relación de los autos criminales fulminados contra unos Españoles que andaban con piratas extranjeros en el ejercicio de tales en estas costas.*

<sup>76</sup> William Dampier, *A New Voyage Round the World* (Londres: James Knapton, 1697), p. 105-106.

environs de Port Royal, à la Jamaïque, cet auteur remarque :

« *I was told that one Rockey, a privateer, used to go and fight with them in the water, and so do some divers, killing them with bodkins run into their bellies, while they turn themselves to prey.* »<sup>77</sup>

Le capitaine Roc avait donc l'habitude d'aller à l'eau pour tuer des requins à coups de pointe de lance. Sloane ne fut pas le témoin de ce genre de prouesse, puisqu'il écrit « *I was told* (on m'a dit) ». Ainsi tout comme Dampier, ce n'est que ouï-dire, même si ce genre de chasse pourrait coller parfaitement au personnage de Roc tel que décrit par Exquemelin.

Enfin, la troisième et dernière référence, beaucoup plus intéressante, quoiqu'elle soulève d'autres questions, provient d'un source manuscrite, une lettre du gouverneur de la colonie danoise de Saint-Thomas, dans les îles Vierges, à son homologue anglais de Nevis, datant de 1683. La référence à Roc qui s'y trouve (**fig. 5**) doit d'abord être considérée dans le contexte de la rédaction de cette lettre. Il faut en effet savoir que le gouverneur de Nevis, Sir William Stapleton, accusait son voisin, le gouverneur de Saint-Thomas, Adoph Esmit, d'avoir donné asile au flibustier français Amelin qui venait de commettre maintes pirateries contre les Anglais, et d'avoir refusé de remettre la frégate que ce forban montait (*La Trompeuse*) à un

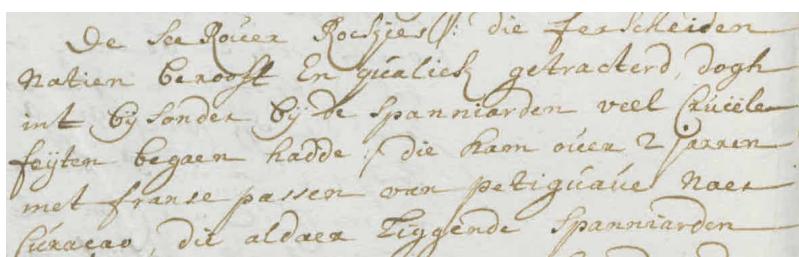


Fig. 5 — Extrait de la lettre du gouverneur de St-Thomas, 1683  
© Rigsarkivet

navire du roi d'Angleterre que Stapleton avait envoyé à Saint-Thomas. L'un des arguments avancés par Esmit pour justifier son refus, était que chaque nation est souveraine dans sa propre juridiction quant à l'administration de la justice. Pour appuyer son argument, il cite notamment l'exemple suivant impliquant le capitaine Roc :

« Le flibustier Rokje (qui pilla diverses nations et les traita méchamment, particulièrement les Espagnols contre qui il avait commis plusieurs actes cruels) vint, voilà environ deux ans, à Curaçao porteur d'un congé français du Petit-Goâve. Des Espagnols qui s'y trouvaient alors firent de grandes instances pour que ce Rokje leur soit remis afin d'être jugé, mais leur requête fut tournée en dérision par le gouverneur Liebergen, et justice fut faite et Rokje pendu. Pareils exemples tant anciens que modernes sont nombreux, et ils montrent à l'évidence que nul Prince souverain, ni ses gouverneurs, ne laisse ses voisins se mêler de l'administration de la justice sur ses domaines, ou d'y

<sup>77</sup> Hans Sloane, *A Voyage to the Islands Madera, Barbados, Nieves, S. Christophers and Jamaica* (Londres: H. Sloane, 1707), Vol. I, p. lxxiii.

pardonner les crimes. »<sup>78</sup>

Roc aurait donc été pendu pour piraterie, ou pour mieux dire, pour l'ensemble de son oeuvre, à Curaçao vers 1681 par le gouverneur de l'époque, Nicolaas van Liebergen. C'est pour le moins étonnant lorsque l'on sait que cet administrateur néerlandais fut notamment accusé d'avoir encouragé la contrebande avec des flibustiers croisant sous commissions françaises venus faire escale dans son île, entre 1680 à 1682! Or, aucune des pièces composant le volumineux dossier relatif à son procès pour son administration de Curaçao<sup>79</sup> ne fait référence à la pendaison d'un flibustier français, ni à Roc. Évidemment, ce dossier ne contient pas toute les lettres et les documents transmis par Liebergen aux Pays-Bas durant cette période. Malheureusement, quasiment toutes les archives de la seconde Geocroyeerde Westindische Compagnie (GWC), dont il était l'un des gouverneurs, concernant Curaçao au XVII<sup>e</sup> ont disparu. Il en est de même pour le journal quotidien de cette colonie que les officiers de la Compagnie sur place devaient obligatoirement tenir. D'un autre côté, il n'y a aucune référence à cette affaire dans la correspondance<sup>80</sup> qui fut adressée à Liebergen par les directeurs de la GWC, et qui, elle, est parvenue jusqu'à nous. Compte tenu de l'absence de confirmation côté néerlandais (et ailleurs, notamment chez les Anglais ou les Espagnols), pouvons-nous nous fier uniquement aux affirmations du gouverneur Esmit, sans doute l'un des pires administrateurs coloniaux des Antilles? Une chose est sûre, il connaissait la réputation de Roc, et l'on presume que son correspondant Stapleton aussi. On voit mal pourquoi Esmit aurait mentionné la pendaison de Roc si cela avait été faux, donnant ainsi à Stapleton, avec qui il était en très mauvais termes, matière à le discréditer davantage? C'est peu vraisemblable. Conclusion, l'on peut donc accepter cette information touchant l'exécution de Roc pour piraterie à Curaçao vers 1681 ou un peu avant comme avérée.

\* \* \* \* \*

En guise d'épilogue à cette étude, je vous propose un exemple concernant Roc qui montre l'importance, lorsque l'on étudie l'histoire, de toujours bien vérifier ses sources. Cela permettra également de compléter l'étude de sa carrière, et d'éradiquer un mythe

---

<sup>78</sup> RA VgK 169/lettre du gouverneur Adolph Esmit à son homologue anglais de Nevis, Saint-Thomas 26 août/5 septembre 1683. Ma traduction de l'original en néerlandais qui dit ceci :

« *De zeerover Rockies (die verscheiden natiën berooft en kwalijk getrakteerd, doch in 't bijzonder bij de Spanjaarden veel cruelen feiten begaan hadden) die kwam over 2 jaren met Franse passen van Petiguave naar Curaçao, dit aldaar liegende Spanjaarden maakten zware pretentie en begeerten dezen Rockie uitgeleverd, maar zij worden alle lachende door de Heer gouverneur Lybergen afgewezen; Justitie gedaan en Rockie opgehangen. Der gelijken exemplelen van oude en nieuw tijden koste men velerhande ophalen waarbij evidentelijk blickt, dat geen Soeverein Prins noch de zelfs Gouverneurs in haar eigen Land van geen geburen zich latende welt stellen, in het administreren van Justitie, of gevende gracie. »*

<sup>79</sup> NL HaNa WIC/inv.nr. 617/fol 1r-529r.

<sup>80</sup> Les copies des lettres transmises par la GWC à ses gouverneurs en Amérique, pour la période sous étude, sont conservées dans NL-HANA WIC/inv.nr. 467.

moderne qui risque de se perpétuer.

Il y a une quinzaine d'années, dans son excellent livre traitant de deux siècles de piraterie dans les Amériques, Jean-Pierre Moreau indiquait dans une note que le capitaine Roc s'était établi à Cayenne vers 1695, et qu'il avait demandé d'être naturalisé français, et ce en citant sa source.<sup>81</sup> Cette information anodine, puisqu'elle était en bas de page, fut reprise il y a deux ans dans un article concernant les séjours de flibustiers dans la colonie de Cayenne.<sup>82</sup> Or, elle est totalement fausse, et en voici la démonstration. La source de M. Moreau est ce que l'on pourrait appeler un sommaire administratif, destiné soit au roi soit à l'un de ses ministres. Elle résume les points jugés essentiels de plusieurs dépêches envoyées par le gouverneur général et l'intendant des Antilles françaises en 1695. Sous une rubrique intitulée « Cayenne », entre autres sujets, on y lit effectivement ceci :

« Le nommé Roc, flibustier qui s'est établi à Cayenne, demande des lettres de naturalité. »<sup>83</sup>

Même si la lettre finale du nom propre de ce flibustier semble être un « c », il s'agit en réalité d'un « l ». C'est ce que révèle le document qui suit celui utilisé par M. Moreau dans la Correspondance à l'arrivée en provenance de la Martinique (1691-1696), conservée aux Archives nationales d'outre-mer. Ce document est l'analyse détaillée des dépêches résumées dans le premier. En parcourant ce second document, on constate que ce qui concernait supposément Roc provient d'une lettre du sieur de Férrolles, alors gouverneur du Cayenne, datée du 14 décembre 1694, et ainsi résumée :

« Il envoie le journal espagnol de la mer du Sud qu'il avait fait traduire. François Role, qui s'en est servi, l'a trouvé si juste qu'il a reconnu jusqu'à la moindre chose. Role attend des lettres de naturalité. »<sup>84</sup>

Voici maintenant l'extrait complet de cette lettre du gouverneur Férrolles dont quelque commis s'est servi pour rédiger le résumé précédent :

« Je vous envoie, Monseigneur, ci-joint la copie du journal espagnol que j'avais fait traduire. Celui qui en était chargé a été pris en route par les ennemis. Le capitaine François Role, flibustier, m'assure que ce journal est

<sup>81</sup> Jean-Pierre Moreau, *Pirates : flibustes et piraterie dans la Caraïbe et dans les mers du Sud, 1622-1725* (Paris: Taillandier, 2006), p. 91, n. a.

<sup>82</sup> Alexandre Coulaud, « Flibustiers et pirates dans l'île de Cayenne (Guyane française) », in Jean Soulat (dir.), *Archéologie de la Piraterie des XVIIe-XVIIIe siècles* (Dremil-Lafage: Editions Mergoil, 2019), p. 203-220.

<sup>83</sup> FR ANOM COL/C8A/9/fol. 2r-14v, *Extrait des dépêches de MM. de Blénac et Dumaitz*, 11 septembre 1695. L'extrait reproduit est au fol. 12r.

<sup>84</sup> FR ANOM COL/C8A/9/fol. 16r-33v, *Extrait général des dépêches de MM. de Blénac et Dumaitz et autres contenant par chapitres les matières recueillies séparément du contenu auxdites dépêches et pièces et mémoires ci-joints, non compris Saint-Domingue, 1694-1695*. L'extrait reproduit se trouve au fol. 31r.

très fidèle et que dessus il a navigué si juste qu'il a reconnu jusqu'à la moindre roche dont il fait mention — j'entends dans les havres où les flibustiers se sont retirés. Ledit capitaine Role est un bon sujet, il espère de Votre Grandeur des lettres de naturalité. Il est natif de Flessingue.

« À la première occasion, j'envoyerai toutes les notions que j'aurai pu tirer de la mer du Sud par les flibustiers qui se sont faits habitants. Il s'en présente quatre pour épouser des filles nouvellement arrivées. »<sup>85</sup>

Ainsi, pour une confusion entre un « c » (pour Roc) et un « l » (pour Rol), l'un de mes savants confrères a créé un nouveau mythe sans le savoir... et un autre l'a perpétué! Morale de cette petite affaire : nous, modernes, tout comme Exquemelin, ne sommes pas exempts de commettre, de bonne foi, des erreurs de faits ou d'attributions.

Copyright © Raynald Laprise, 2021.

---

**référence et URL :** Raynald Laprise, « En feuilletant Exquemelin : la cas de Roc le Brésilien » In *Gazette de la flibuste*. Québec: Le Diable Volant, 2021. [en ligne] <https://diable-volant.github.io/flibuste/blog/GdF2021-roc-le-bresilien.pdf>

---

<sup>85</sup> FR ANOM COL/C14/3/fol. 43r-47v, lettre du gouverneur Férolles au ministre Pontchartrain, 14 décembre 1694.